

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

FORMER UN RÉFÉRENT POUR STRUCTURER LE VOLET ENVIRONNEMENT DE LA RSE

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Toute personne amenée à mettre en place un système de management environnemental en entreprise et en être le référent.
- Toute entreprise

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 8 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les enjeux environnementaux de l'entreprise.
- Mettre en place une veille réglementaire et assurer son actualisation.
- Élaborer, piloter et suivre un plan d'action environnemental structuré et efficace.
- Évaluer la performance du système de management environnemental à travers un bilan annuel et proposer des axes d'amélioration.

DURÉE

- 3 jours : 21 heures

TARIFS

- Tarif inter : 2190€ net par personne
- Tarif intra : Nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Méthodes transmissives et interrogatives, ludopédagogie :

- Alternance de contenus théoriques et cas pratiques, échange d'expériences
- Exercices d'application à partir de situations propres aux participants.
- Formation personnalisée et adaptée aux besoins des participants

Points forts :

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans la démarche RSE et développement durable. Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.civf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieu de formation

Site de Poitiers
CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

PROGRAMME & CONTENU

1. Introduction

- Tour de table
- Présentation du déroulé de la formation
- Analyse des besoins

2. Définir le périmètre et les enjeux environnementaux

- Identifier les activités, produits et services concernés
- Analyser les enjeux environnementaux internes et externes

3. Recenser les aspects environnementaux significatifs

- Observer les processus et pratiques existants
- Repérer les sources d'impact environnemental
- Hiérarchiser les aspects selon leur criticité

4. Identifier les exigences réglementaires

- Comprendre les obligations environnementales fondamentales
- Rechercher les textes applicables à l'entreprise
- Mettre en place une veille réglementaire environnementale

5. Construire un plan d'action initial

- Élaborer des actions simples et ciblées
- Prioriser les actions selon les ressources disponibles
- Associer les parties prenantes internes concernées

6. Mettre en place une organisation minimale

- Définir les rôles et responsabilités du référent
- Formaliser l'engagement environnemental de l'entreprise
- Initier une dynamique d'amélioration continue

7. Suivre les premières actions

- Mettre en œuvre les actions prévues
- Mesurer l'avancement et les résultats obtenus
- Adapter les actions en fonction des retours de terrain

8. Préparer une communication interne adaptée

- Formuler des messages clairs et mobilisateurs
- Sensibiliser les collaborateurs à la démarche
- Valoriser les premiers résultats de façon concrète

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.



**CAMPUS 120 Poitiers,
CCI de la Vienne & Campus 120
Z.I.République – 120 rue du Porteau
86000 – POITIERS**



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration